

Analyse



*Ma banque, 0 %
carbone ?*

Jusqu'où les banques
belges sont prêtes à
aller ? Entre
engagement et réalité

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

En finançant le secteur des énergies fossiles, les banques sont fortement impliquées dans le réchauffement climatique. Financité clôture sa campagne « Ma banque 0 % carbone » en confrontant leurs engagements et actions en matière d'investissement énergétique.

En quelques mots :

- La combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) émet d'énormes quantités de gaz à effet de serre.
- Les banques investissent en masse dans le secteur des énergies fossiles.
- Leurs engagements en matière de stratégie climatique diffèrent parfois de la réalité de leurs investissements.

Mots clés liés à cette analyse : réchauffement climatique, énergies fossiles, mouvement de désinvestissement, politique climatique, investissement.

1 Responsabilité des énergies fossiles dans le réchauffement climatique

Les énergies fossiles, principale cause du réchauffement climatique.

Dans un communiqué de presse du 2 novembre 2014, le groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) déclare : « des émissions constantes de gaz à effet de serre vont provoquer un réchauffement supplémentaire et des altérations de longue durée de tous les éléments du système climatique, augmentant ainsi le risque des conséquences vastes et profondes qui toucheront toutes les strates de la société et le milieu naturel. »¹ Pour prévenir un tel scénario, le GIEC a estimé qu'il était impératif de maintenir la hausse des températures sous le seuil des 2 °C.

Pour éviter une hausse des températures de 2 °C, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) soutient, dans son rapport annuel de 2012 – *World Energy Outlook* –, que 2/3 des réserves connues de combustibles fossiles doivent rester dans les sols pour limiter les émissions de GES².

D'autre part et toujours selon l'AIE, l'ensemble des activités liées à la production d'énergie à partir de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) représente 80 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) et 67 % des émissions globales de gaz à effet de serre (GES)³.

1 GIEC (2/11/14), Communiqué de presse « Conclusion du cinquième Rapport d'évaluation : Les changements climatiques pourraient avoir des incidences irréversibles et dangereuses, mais il existe des options pour en limiter les effets », disponible sur https://www.ipcc.ch/pdf/ar5/prpc_syr/11022014_syr_copenhagen_fr.pdf.

2 International Energy Agency (2012), « World Energy Outlook 2012 », résumé du rapport en français disponible sur <http://www.worldenergyoutlook.org/media/weowebiste/2012/exsum/French.pdf> (consulté le 18/02/16).

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Or, chaque année, l'extraction de charbon, pétrole et gaz est financée par nombre d'institutions, publiques ou privées⁴, pour des milliards d'euros. Une solution pour lutter en faveur du climat est dès lors d'arrêter tout financement destiné au secteur des énergies fossiles en incitant les institutions financières (banques, investisseurs privés ou institutionnels) à ne plus verser un centime dans des entreprises exploitant du gaz, charbon ou pétrole.

2 Comment pousser les institutions financières à ne plus financer les énergies fossiles ?

2.1 Le mouvement de désinvestissement

En 2012, des étudiants américains se sont mobilisés sur leurs campus pour réclamer de leurs établissements, qui se financent sur les marchés, l'arrêt de tout investissement dans le secteur des énergies fossiles. Le mouvement de désinvestissement était né. Il s'est, depuis lors, internationalisé, et les étudiants ont ciblé d'autres investisseurs : institutions religieuses, publiques et fondations⁵. Depuis lors, le mouvement convainc globalement de plus en plus d'institutions financières de se défaire de leurs participations dans les énergies fossiles. Ce sont désormais plus de 500 institutions représentant au total quelque 3200 milliards d'euros d'actifs, qui ont choisi de se désinvestir des énergies fossiles⁶.

Ces chiffres restent toutefois modestes face aux poids des subventions et des investissements dans le secteur fossile. Néanmoins, on perçoit un mouvement global que rejoignent de plus en plus d'investisseurs institutionnels et d'économistes reconnus.

2.2 « Ma banque, 0 % carbone ? »

Parmi les grandes institutions financières, les banques investissent massivement dans le secteur des énergies fossiles. Leur part de responsabilité dans les changements climatiques est indiscutable⁷. En effet, selon une étude réalisée par FairFin sur les 25

3 Stéphanie Senet (19/06/2015), « L'Île-de-France s'engage à se désinvestir des énergies fossiles », Journal de l'environnement, disponible sur <http://www.journaldelenvironnement.net/article/l-ile-de-france-s-engage-a-se-desinvestir-des-energies-fossiles.59736?xtor=RSS-31>, (consulté le 11/02/16).

4 Annika Cayrol (2015), « Désinvestir le secteur des énergies fossiles diminuera-t-il le réchauffement climatique ? » (en ligne), Réseau Financité, disponible sur www.financite.be.

5 Financité Magazine, n° 39, septembre 2015, p. 5.

6 Angela Bolis (02/12/2015), « Climat : le désinvestissement dans les énergies fossiles rallie 500 institutions à sa cause », Le Monde, disponible sur http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/12/02/climat-le-desinvestissement-des-energies-fossiles-rallie-500-institutions-a-sa-cause_4822471_4527432.html.

7 Bernard Bayot (2007), « Les banques responsables du changements climatiques ? », Réseau Financité, disponible sur www.financite.be.

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Les banques investissent des dizaines de milliards dans les énergies fossiles.

plus grandes banques dans le monde, il y a eu 9 fois plus d'investissements des banques dans les énergies fossiles que dans les énergies vertes au cours des cinq dernières années (122,1 milliards d'euros contre 13,8 en Belgique)⁸.

Le Réseau Financité a lancé, en juin 2015, la campagne « Ma banque 0 % carbone » pour exiger des banques qu'elles désinvestissent le secteur des énergies fossiles et réorientent leurs investissements vers l'efficacité énergétique⁹.

Via une pétition en ligne et des cartes postales, les citoyens ont été invités à interpeller leur banque. En décembre dernier, la liste des signataires de la pétition a été envoyée aux banques concernées, à qui il était demandé de s'exprimer sur les changements qu'elles comptent mettre en œuvre pour répondre aux demandes de leurs clients.

Cette analyse a pour objectifs :

- de comparer et d'évaluer, sur la base des informations que BNP Paribas, KBC, ING et Belfius fournissent (site internet, rapports, communiqués de presse et lettre de réponse à la pétition), les déclarations et résultats des banques belges concernant leur politique climatique en matière de financement ;
- mais également d'apprécier la volonté de transparence de nos banques.

3 Mais que font les banques pour lutter contre le réchauffement climatique ?

3.1 Politique climatique en matière de financement

Par « politique climatique en matière de financement », on entend l'ensemble des mesures et engagements pris par les banques pour lutter contre la dégradation du climat à travers leurs financements.

BNP Paribas

Dans un courrier adressé au Réseau Financité le 19 janvier 2016, BNP Paribas a répondu à l'interpellation résultant de la campagne « Ma banque ? 0 % carbone ! »

⁸ FairFin (05/11/2015), Communiqué de presse « Pour lutter contre le réchauffement climatique, les banques doivent changer ».

⁹ www.mabanquezerocarbone.be

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Dans cette lettre, qui fait écho aux nouveaux engagements pris en novembre 2015 par BNP Paribas en faveur de la transition énergétique¹⁰, le groupe s'engage à :

- arrêter le financement des mines de charbon (soit ne plus financer l'extraction de charbon) ;
- ne plus financer les centrales à charbon (qui produisent de l'électricité à partir du charbon) dans les pays à haut revenu. Dans les autres pays, les critères de sélection des projets seront renforcés :
 - le pays hôte devra avoir pris un engagement de limiter ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la COP21 ;
 - la centrale financée devra être prévue pour réduire au maximum ses émissions de gaz à effet de serre.
- financer uniquement les entreprises qui s'engagent à diminuer la part de charbon dans leur production.

Notons que les engagements repris ci-dessus ne semblent pas (encore) avoir été ajoutés dans la politique sectorielle relative aux centrales à charbon de BNP Paribas¹¹.

En ce qui concerne les autres énergies fossiles, le Groupe est déjà doté à ce jour d'une politique de financement et d'investissement dans les sables bitumineux.

En vue d'accélérer la transition énergétique, le groupe BNP Paribas s'engage globalement à multiplier par 2 ses financements dans les énergies renouvelables d'ici 2020 (soit un objectif de 15 milliards d'euros pour 2020 contre 6,9 milliards en 2014). Le groupe va également investir 100 millions d'euros d'ici 2020 dans des start-ups qui innovent pour accélérer la transition énergétique.

Groupe KBC

Très peu d'éléments tangibles ont pu être trouvés dans les divers outils de communication du groupe (site internet, communiqués de presse, rapports) concernant sa politique en matière de financement des énergies fossiles.

¹⁰ BNP Paribas Fortis (19/11/15), Communiqué de presse de « BNP Paribas consacre 15 milliards d'euros au financement des énergies renouvelables » (en ligne).

¹¹ BNP Paribas, « RSE – Politique sectorielle – Production d'électricité à partir du charbon », disponible sur <http://www.bnpparibas.com/sites/default/files/ckeditor-upload/files/PDF/RSE/RSE%20-%20Politique%20sectorielle%20-%20Production%20d'%C3%A9lectricit%C3%A9%20%C3%A0%20partir%20du%20charbon.pdf>, (consulté le 11/02/2016).

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Dans sa « Climate change policy »¹² (publiée en 2011), le groupe KBC s'engage à considérer autant que possible l'impact des activités de ses clients sur le changement climatique lorsqu'il leur accorde des prêts. C'est particulièrement le cas pour les clients impliqués dans la production d'énergie et les clients avec une consommation d'énergie importante et/ou des émissions de gaz à effet de serre.

Le 18 décembre 2015, KBC a répondu à notre interpellation dans un bref courrier. Il est mentionné que le groupe va revoir sa politique d'octroi de crédit au secteur de l'énergie, dans le cadre d'un programme de réduction des émissions de CO₂ qui vient d'être introduit.

Groupe ING

À l'écriture de cette analyse, une réponse du groupe ING se fait encore attendre. Cependant, sur son site internet, ING annonce plusieurs éléments concrets concernant sa politique de financements des énergies fossiles et renouvelables. ING a également publié une déclaration quant à son action climatique¹³.

En novembre 2015, le groupe s'est engagé à ne plus financer de nouvelles mines ou centrales à charbon, mais aussi à ne plus financer de nouveaux clients dont les activités sont dépendantes à plus de 50 % de centrales ou de mines de charbon¹⁴.

Au vu des préoccupations liées à certains types d'extraction de gaz, ING a également décidé de ne pas financer de production de gaz de schiste en Europe jusqu'à, au moins, la fin de l'année 2016¹⁵.

En matière de transparence, ING communique annuellement sur les secteurs financés (notamment ses investissements dans le secteur énergétique – énergies fossiles et renouvelables incluses). Cependant, le groupe ne publie pas les noms des entreprises dans lesquelles il investit ou qu'il finance¹⁶.

12 KBC, « KBC group CLIMATE CHANGE POLICY », disponible sur https://www.kbc.com/en/system/files/doc/sustainability-reponsability/OurApproach/CSR_OA_policy_KBCGroupClimateChangePolicy.pdf (consulté le 11/02/2016).

13 ING, « ING Statement on Climate Action », disponible sur <http://www.ing.com/ING-in-Society/Sustainability/Sustainability-news/ING-Statement-on-Climate-Action-1.htm> (consulté le 12/02/16).

14 ING, « Energy », disponible sur <http://www.ing.com/ING-in-Society/Sustainability/Our-Stance/Energy.htm> (consulté le 12/02/16).

15 ING, « Extractive industries », disponible sur <http://www.ing.com/ING-in-Society/Sustainability/Our-Stance/Extractives-industry.htm> (consulté le 12/02/16).

16 ING, « Transparency », disponible sur <http://www.ing.com/ING-in-Society/Sustainability/Our-Stance/Transparency.htm> (consulté le 12/02/16).

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Banque Belfius

Belfius ne nous a pas non plus fait parvenir de réponse à propos de la campagne « Ma banque ? 0 % carbone ! »

De plus, en dépit de la recherche effectuée sur son site internet, dans ses rapports, ou ses communiqués de presse, on ne retrouve pas l'expression de la moindre volonté de réduction de ses financements dans le secteur des énergies fossiles.

3.2 Financement des énergies fossiles et renouvelables

Par « financement des énergies fossiles et renouvelables », on entend l'ensemble des emprunts, émissions d'obligations et investissements effectués par les banques dans le secteur des énergies fossiles et renouvelables.

Les chiffres et observations présentés ci-dessous sont intégralement issus du rapport, *Notre avenir ébranlé*¹⁷, sur les investissements des banques actives en Belgique dans le changement climatique, rapport paru en novembre 2015 et réalisé par Fairfin.

La dernière colonne des 2 tableaux repris ci-dessous, présente l'évolution (en %) de la proportion des énergies fossiles dans l'ensemble des emprunts, émissions d'obligations (tableau 1) et d'actions (tableau 2), opérés par les banques en faveur des entreprises des secteurs des énergies fossiles et renouvelables entre la première moitié de la période de recherche (de 2004 à 2009) et la seconde moitié (de 2009 à 2014). Un pourcentage négatif indique une baisse dans la part des financements consacrée aux énergies fossiles ; et une augmentation dans la part des financements consacrée aux énergies fossiles se traduit par un pourcentage positif.

17 FairFin (2015), « Rapport de recherche *Notre avenir ébranlé* », 2015, disponible sur https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/2015-11-05_notre-avenir-e-branle.pdf (consulté le 10/02/16).

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Tableau 1 : emprunts et émissions d'obligations et d'actions dans les énergies fossiles et renouvelables (en millions de dollars, 2009-2014)

Institutions financières	Énergies fossiles	Énergies renouvelables	Proportion des énergies fossiles comparée aux énergies renouvelables	Changement dans la proportion des énergies fossiles par rapport à la période 2004-2009
BNP Paribas	56 687	6 232	90 %	+ 1 %
Groupe ING	22 359	2 605	90 %	+ 4 %
Groupe KBC	1 008	477	68 %	- 7 %
Banque Belfius	144	572	20 %	+ 11 %

Tableau 2 : investissements au travers de la gestion d'actions (en millions de dollars, 2009-2014)

Institutions financières	Énergies fossiles	Énergies renouvelables	Proportion des énergies fossiles comparée aux énergies renouvelables	Changement dans la proportion des énergies fossiles par rapport à la période 2004-2009
BNP Paribas	5 625	261	96 %	+ 1 %
Groupe ING	30	0	100 %	0 %
Groupe KBC	1 192	55	96 %	+ 2 %

* Le tableau ci-dessus ne comprend aucune donnée sur la gestion des actions par Belfius, car l'ancien gestionnaire de placements Dexia Asset Management a été vendu en 2014 et se nomme désormais Candriam.

Chez **BNP Paribas**, une des plus grandes banques du monde, il y a un énorme fossé entre les sommes investies dans les énergies fossiles et celles placées dans le secteur des énergies renouvelables.

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Le groupe a ainsi fourni plus de 50 milliards de dollars d'emprunts à des entreprises actives dans les énergies fossiles, contre 6 milliards d'euros seulement pour les énergies renouvelables (Tableau 1). Les participations (en actions) de BNP Paribas dans les différents secteurs sont également largement disproportionnées (Tableau 2).

Les mêmes enseignements peuvent être tirés des prêts et investissements du groupe **ING**. La différence entre le financement des énergies fossiles et renouvelables reste très importante : environ 20 milliards de dollars de plus pour les énergies fossiles. En ce qui concerne ses investissements en actions, ING est très peu active dans les deux secteurs énergétiques.

Seule **KBC** a réduit sa part d'énergies fossiles entre la première période (2004-2009) et la deuxième période étudiée (2009-2014) par FairFin. Le groupe enregistre des chiffres un peu plus positifs dans son mix énergétique avec 68 % de financements d'entreprises actives dans les énergies fossiles contre 32 % d'énergies renouvelables.

Belfius (banque 100 % belge, anciennement Dexia) est la seule banque avec un financement des énergies renouvelables supérieur à celui des énergies fossiles. Proportionnellement, c'est toutefois la banque qui a enregistré la plus forte hausse de financements d'entreprises actives dans les énergies fossiles au cours des dernières années (11 %).

3.3 Politique climatique au niveau des activités opérationnelles

L'opérationnel regroupe l'ensemble des activités d'une entreprise et du personnel liées directement à la fabrication et à l'expédition des biens produits¹⁸. Transposée au secteur bancaire, la politique climatique opérationnelle se traduira par la manière de gérer toutes les activités de la banque et du personnel qui ont un impact direct sur le climat.

18 Olivier Arnaud (3 octobre 2013), « Opérationnel, fonctionnel : logique d'organisation », disponible sur <http://anthelia.org/article-operationnel-fonctionnel-logiques-d-organisation-55877393.html> (consulté le 11/02/16).

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



BNP Paribas¹⁹, aussi bien que KBC²⁰, ING²¹ ou Belfius²² accordent beaucoup d'attention à la réduction des émissions directes de leurs activités opérationnelles respectives.

Les 4 banques essayent de réduire autant que possible :

- leur consommation de papier, d'eau, d'électricité et de déchets dans leurs agences et bureaux (utilisation d'électricité verte, bâtiments passifs,...) ;
- leurs émissions de CO₂ par collaborateur (trajet domicile-lieu de travail et déplacements professionnels) ;
- leur utilisation de gaz et mazout.

4 Constats

Nous résumons ici la politique climatique de financements, la politique climatique au niveau des activités opérationnelles et les financements dans les énergies fossiles et renouvelables de BNP Paribas, KBC, ING et Belfius en Belgique.

Pour **BNP Paribas**, l'engagement de doubler ses investissements dans les énergies renouvelables et d'arrêter le financement de nouvelles centrales et mines à charbon semble un pas dans la bonne direction. Cependant, la politique climatique de BNP Paribas est encore trop faible : par exemple, aucune mesure n'est encore prise en matière de financement du pétrole ou du gaz. Par ailleurs, on note un écart important entre les déclarations et les investissements/financements effectivement réalisés au cours des dernières années, qui ne témoignent guère d'un changement de mentalité.

KBC, depuis quelques années, affiche des résultats prometteurs avec une réduction des financements accordés aux entreprises actives dans les énergies fossiles. Malheureusement, la banque fait encore preuve de trop peu de transparence en matière de financement du secteur des énergies fossiles. Il y a peu d'engagements

19 BNP Paribas Fortis, « BNP Paribas Fortis a un rôle à jouer dans la protection de l'environnement et agit concrètement en ce sens » (en ligne), disponible sur <https://www.bnpparibasfortis.com/fr/notre-responsabilite/C3%A9/environnementale/article/diminuer-notre-empreinte-environnementale> (consulté le 12/02/16).

20 KBC, « Rapport à la société pour 2014 » (en ligne), disponible sur (consulté le 10/02/16) La politique environnementale du groupe est disponible sur https://www.kbc.com/fr/system/files/doc/sustainability-reponsability/OurApproach/CSR_OA_policy_PolitiqueEnvironnementale.pdf (consulté le 12/02/16).

21 ING, « Rapport sur la durabilité 2013 » (en ligne), disponible sur <https://about.ing.be/A-propos-DING/Durabilite/CSR-article/ING-Group-a-publie-son-dixneuvieme-rapport-sur-la-durabilite.htm> (consulté le 11/02/16).

22 Belfius, « Rapport de développement durable 2012 » (en ligne), disponible sur https://www.belfius.be/publicsocial/FR/Media/Belfius%20FR%20-%20RDD%202012%20INT_Okk_tcm_30-35075.pdf (consulté le 11/02/16).

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



concrets visant à adapter la politique climatique du groupe. Il reste à espérer que la révision annoncée (dans la lettre envoyée à Financité) de la politique d'octroi de crédit au secteur de l'énergie soit suivie de réelles avancées en la matière.

Pour **ING**, la transparence et l'engagement en faveur du climat sont clairement annoncés. En revanche, il manque encore des actions concrètes, car, comme le montre l'étude de FairFin, l'évolution de ses financements dans les énergies fossiles dément pour l'instant ces déclarations.

Pour **Belfius**, l'engagement en faveur du climat de Belfius reste flou. D'une part, les financements accordés par Belfius sont davantage orientés vers les énergies renouvelables que ses concurrents. D'autre part, la banque ne s'est jamais positionnée publiquement à ce sujet et ne semble pas accorder d'importance au désinvestissement des énergies fossiles.

D'une manière générale, il est important de souligner que les politiques climatiques de BNP Paribas, KBC, ING et Belfius se concentrent majoritairement autour des émissions directement liées aux activités opérationnelles des banques. Or, il est clair que ce sont les émissions liées aux investissements dans les énergies fossiles qui, proportionnellement, sont beaucoup plus importantes...

De plus, aucune des 4 banques ne s'est dotée (ou ne prévoit de se doter) d'une politique générale climatique et les engagements pris à l'heure actuelle restent insuffisants pour une réduction significative des émissions de GES résultant de l'exploitation de charbon, pétrole et gaz.

5 Quelques pistes de solutions ?

Si l'on veut diminuer drastiquement l'investissement dans le secteur des énergies fossiles, l'autorégulation des banques semble à ce jour nettement insuffisante. D'une part, parce qu'elle dépend de leur bon vouloir et d'autre part, parce que le flou qui règne ne permet ni contrôle externe fiable, ni comparaison objective entre institutions.

Une première idée pourrait évidemment être de contraindre ces institutions à plus de transparence. Une autre solution serait d'interdire ou de limiter, sous certaines conditions, les investissements dans ces secteurs. En Belgique, par exemple, une telle interdiction frappe l'investissement direct ou indirect dans les armes controversées. Du côté de l'Union européenne, un début de piste voit le jour. La Commission économique du Parlement (ECON) a approuvé un amendement pour obliger les

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



fonds de pension à désinvestir le secteur des énergies fossiles. Bien sûr, il ne s'agit ici que d'un premier pas et la route législative avant de devenir réellement coercitive est encore longue.

Enfin, la solution pourrait venir des investisseurs eux-mêmes. À côté des mouvements de désinvestissement, les lignes semblent bouger. Deux grandes agences de notation financières (Morningstar et Bloomberg) travaillent à une plus grande transparence sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. En effet, la première s'apprête notamment à communiquer les notations extrafinancières de 200 000 fonds en Europe, ce qui pourrait obliger les entreprises à tenter d'améliorer leur cote si elles veulent continuer à attirer des financements. Il est possible que ces initiatives privées soient davantage mues par la volonté de rendre les investissements plus sûrs (en évitant l'investissement dans des entreprises possédant des risques climatiques importants) que par de réelles préoccupations écologiques. Il n'empêche. Elles montrent que le « risque carbone » est de plus en plus pris au sérieux par les investisseurs et elles obligeront peut-être les banques à faire connaître et à justifier leurs positions.

Jonas Edelsztein

Relecture scientifique : Annika Cayrol

Février 2016

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?



Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.

Jusqu'où les banques sont-elles prêtes à aller ?

